

1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi un tel dispositif ?

- Contribution forte des OING et ONG à la réalisation des ODD ;
- Manque de moyens pour la société civile francophone dans ce domaine ;
- Nécessité d'encourager la mise en réseau de la société civile francophone ;
- Besoin de positionner la Francophonie comme un partenaire des OING & ONG ;
- Besoin d'assurer une plus grande visibilité de la Francophonie dans ce domaine.



Objectif général de l'appel à initiatives : soutenir des projets de la société civile francophone contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Objectifs spécifiques :

1. Favoriser la reconnaissance du rôle et de la place de la société civile dans la mise en œuvre des ODD ;
2. Développer et renforcer les partenariats entre les organisations de la société civile francophone ;
3. Identifier des OING et ONG francophones innovantes et engagées dans le champ de la mise en œuvre des ODD.

Budget global: 100 000 €



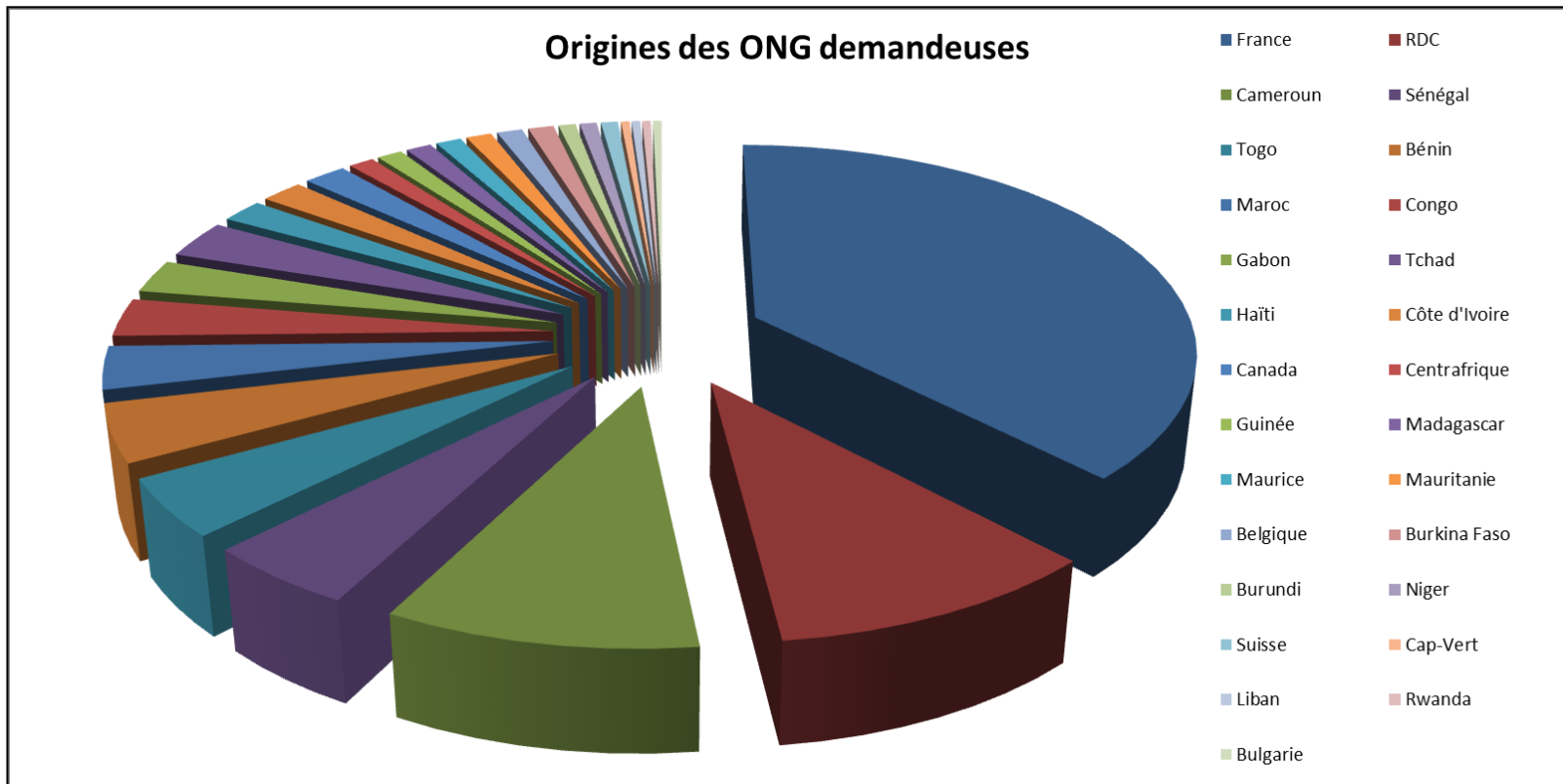
Financement de 50 000 euros par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et de 50 000 euros par l'OIF



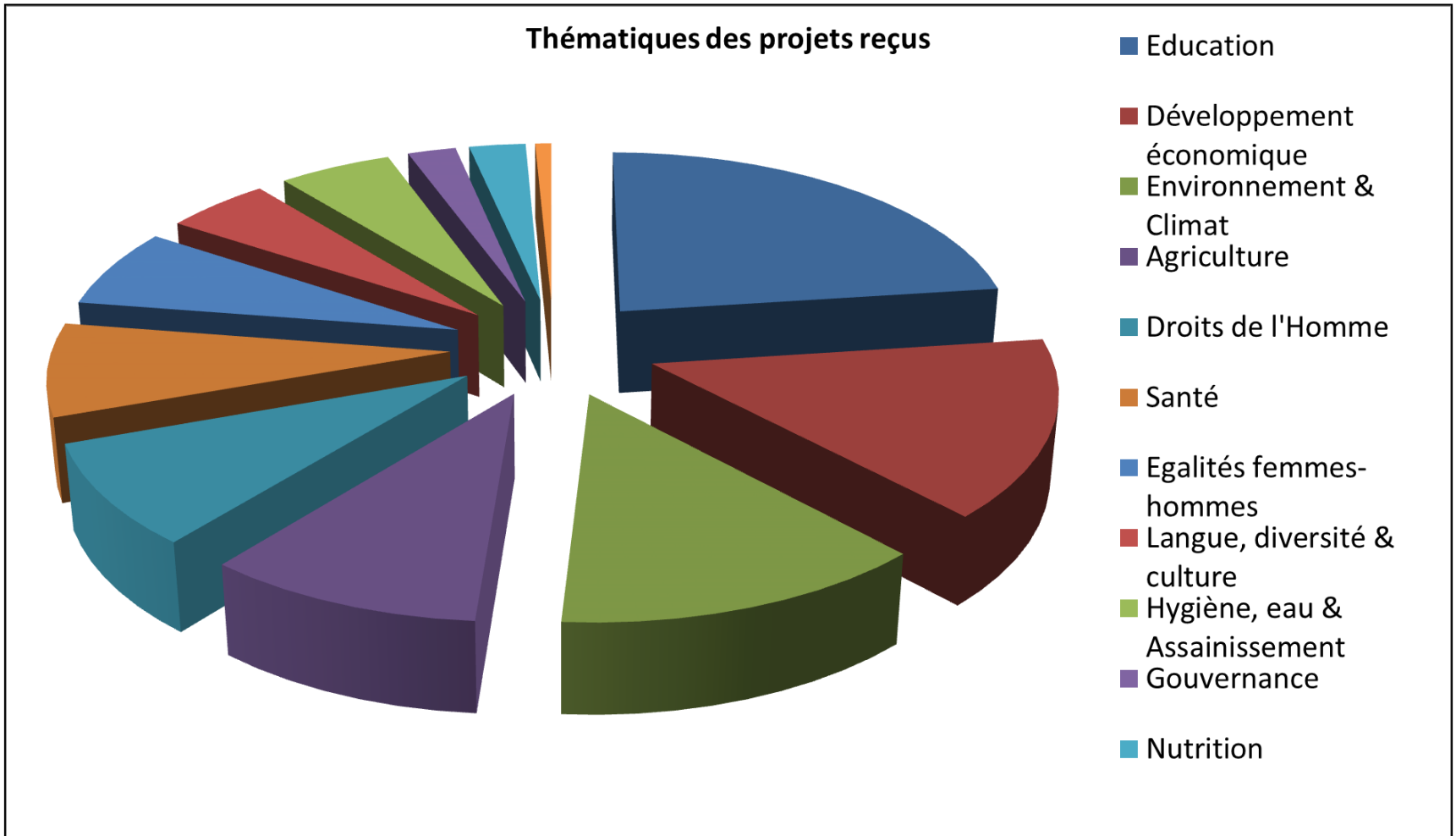
1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Principaux résultats

- **276** projets reçus
- **188** dossiers complets
- **123** dossiers éligibles
- **Subvention moyenne demandée : 18 009 €**
- **Montant global des demandes : 4 753 394 €**
- **Montant global des demandes éligibles : 1 943 475 €**



1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Processus de sélection

- Vérification de la présence de toutes les pièces demandées
- Vérification du respect des critères d'éligibilité
- Evaluation croisée des projets par le MEAE, l'OIF et la Conférence des OING

I. Les pièces demandées

1. Les statuts officiels de l'organisation ;
2. Rapports financiers et d'activités ;
3. Fiche d'initiative ;
4. Calendrier prévisionnel ;
5. Une présentation des partenariats ;
6. Un relevé d'identité bancaire.

III. Critères de sélection

- Partenariat avec d'autres organisations ;
- Caractère innovant du projet ;
- Précision et réalisme du projet ;
- Existence d'une stratégie de sortie ;
- Adéquation du budget avec l'action.

II. Les critères d'éligibilité

1. Cohérence avec les orientations stratégiques et géographiques de l'OIF et du MEAE ;
2. Initiative qui concourt à la réalisation d'objectifs précis sur l'une des quatre missions de la Francophonie institutionnelle et s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies en 2015 (ODD) ;
3. Initiative portée par une organisation qui s'associera, a minima, avec deux autres OING ou ONG présentes sur au moins un autre continent ;
4. Les activités du projet ne peuvent en aucun cas être liées à des actions de prosélytisme religieux ou de propagande politique et ne peuvent excéder une période d'un an.

1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les projets sélectionnés

1/ Alternatives Durables : Promotion de l'Entrepreneuriat agropastoral des jeunes à Mbalmayo (Cameroun)

Partenaires : Via Don Bosco (Belgique) et AGIR abcd (France)

2/ IIFACQES : Permis internet dans l'espace francophone

Partenaires : Institut des Balkans du Développement Durable (Bulgarie) et l'Association pour le Développement personnel et l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (Togo)

3/ Jardins du Monde : Plantes médicinales et nourricières : valoriser les ressources naturelles locales et former la jeunesse burkinabè à leur usage raisonné

Partenaires : Fédération Nationale des Associations des Praticiens de la Médecine Traditionnelle (FENAPRA), Groupement mixte « Yipene » (Poun, Province du Sanguié), Association « Wend Panga » (Boutoko, Province du Boulkiemdé), Association « ANOUH » (Mogueya, Province du Sanguié)

4/ Prison Insider : Étude comparée sur le traitement différencié des femmes détenues au Maroc et en Tunisie

Partenaires : Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) ; Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) ; Organisation contre la torture en Tunisie (OCTT).

5/ Observatoire Pharos : Journée de réflexion sur la question des enfants sans identité

Partenaires : Avocat Sans Frontières (France), Association de Protection des Droits des Enfants au Tchad

6/ Regards de Femmes : Formations diplômantes pour l'insertion socio-professionnelle des filles-mères et des mères-adolescentes Haïtiennes dans les métiers liés au développement durable

Partenaires : Regards de Femmes (France), la Plateforme des Organisations de Femmes pour le Développement POHFAD (Haïti) et ÉNERGIES 2050 (France)

7/ SEED : appuyer les OSC dans la reconstruction des quartiers précaires et informels du Sénégal

Partenaires : UrbaSEN (Sénégal), UrbaMonde France

8/ XALEYI : Eclair de génie

Partenaires : Social Change Factory, BanlieueUp (Sénégal)

9/ Docmonde : ODD2 : Offre Dynamique de Documentaires²

Partenaires : Association Africadoc Burkina (2AB), Africadoc Côte d'Ivoire, Association des Réalisateur Documentaristes du Cameroun, Kemit asbl (Rwanda) et la Fondation Mwem (Haïti)

1^{ère} APPEL A INITIATIVES : LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les perspectives

I. Un dispositif qui permet de soutenir les organisations de la société civile locale

- Un des seuls dispositifs à la disposition des Etats pour soutenir la société civile locale au sein de l'espace francophone ;
- Un programme qui permet la structuration des OSC locales et favorise la réponses à des besoins identifiés localement ;
- Un appel à projets qui a vocation à faire connaître et donner de la visibilité à la Francophonie dans son action en faveur des OSC ;

Un programme disposant d'une véritable plus-value, répondant aux besoins des organisations et permettant la structuration de la société civile francophone

II. Le nécessaire passage à l'échelle de cet appel à initiatives

- Un dispositif ne disposant pas de ressources financières suffisantes pour appuyer le développement des OSC locales ;
- Un programme qui suscite d'importantes attentes de la part des organisations et des populations locales ;

Pour sa deuxième édition, il semble indispensable de disposer d'un montant à minima de 200 000 euros en mobilisant d'autres sources de financements

III. L'indispensable complémentarité avec d'autres partenaires et dispositifs

- Un appui stratégique aux organisations mais aussi un accompagnement de la Francophonie en faveur d'un projet ;
- Un dispositif qui bénéficierait de relais supplémentaires notamment dans le suivi et la pérennisation du soutien aux initiatives ;

Un programme qui doit se faire connaître, faire sa place dans le champ de l'appui à la société civile et bénéficier de relais pour sa publicité